



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121217-24072-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/12
Date de réception : mercredi 19 décembre 2012
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.1434**

Séance publique du

17 décembre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET** : OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE FONDS D'AIDE A LA REHABILITATION. OPAH N° 5. ANNULATION DE DOSSIERS FAR.

Le 17/12/12 à 17h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Christine BERNARD à Mme Françoise TERME, Mme Odile BONTHOUX à M. Stéphane PAOLI, M. Helliot BRAMI à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Sylvaine DI CARO à Mme Catherine SILVESTRE, M. Laurent DILLINGER à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. François-Xavier DE PERETTI

**Excusés sans pouvoir :**

M. Lucien AMBROGIANI, M. Yannick DECARA, M. Christian LOUIT, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.04

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -  
Etudes Juridiques et Marchés Publics  
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 17/12/12

-----  
**RAPPORTEUR** : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Nomenclature** :

**Politique Publique** : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE FONDS D'AIDE A LA  
REHABILITATION. OPAH N° 5. ANNULATION DE DOSSIERS FAR. - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Le Fonds d'Aide à la Restauration (F.A.R) a été mis en place, en février 1993, dans le cadre du contrat de ville.

**L'objectif du dispositif F.A.R est de favoriser le développement** :

- de l'offre locative à caractère social: pratique de loyers modérés.
- de l'amélioration des conditions résidentielles des propriétaires occupants justifiants de faibles revenus.
- de la remise aux normes de décence de logements ou d'immeubles en situation d'indécence, d'insalubrité ou de péril.

Ces aides allouées par la Ville viennent **en complément** de celles octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.H.), la Communauté du Pays d'Aix et la Région, et visent à accroître le caractère incitatif du dispositif de financement aidé, prévu en matière d'amélioration de l'habitat en direction des propriétaires privés.

La Ville accorde, sous certaines conditions, ces aides à taux modulé selon la nature de l'opération et procède à l'avance des subventions Région en vertu de la convention signée le 4 octobre 2010 entre la Ville d'Aix-en-Provence et la Région.

## Bilan 1993-2011 :

L'OPAH n°5 s'étant achevée au 31 décembre 2011, aucun nouveau dossier n'a été engagé au cours de l'année 2012.

### Résultats du F.A.R :

*Résultats significatifs en chiffres :*

#### **Depuis 1993 :**

**1 064 dossiers** ont été déposés pour un montant de **crédits F.A.R. de 2 204 669,00 €.**

**En 2011:** A.N.AH : 18 dossiers déposés,  
FAR : 75 dossiers déposés.

### Consommation annuelle des crédits FAR : Dossiers soldés :

Consommation des crédits	93/2001	2002 2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 (au 16/10/12)	total
Nombre de dossiers	332	305	52	55	71	67	67	22	969
Montant	449 360 €	771 095 €	158 672 €	84 613 €	142 643 €	110 730 €	93 540 €	64 521 €	1 875 174 €

Dans le cadre du Fonds d'Aide à la Restauration du patrimoine privé, je vous demande de bien vouloir supprimer les dossiers FAR qui avaient obtenu les des accords d'attribution de subventions lors des précédents Conseils Municipaux.

En effet, les propriétaires ci-dessous ont pour certains dépassé les délais pour la réalisation de travaux, soit modifié ou abandonné leur projet de réhabilitation et ne peuvent plus prétendre à l'obtention des subventions.

Il est rappelé qu'aucun acompte n'est versé dans le cadre des dossiers FAR.

N° du Dossier	Nom, prénom et adresse du propriétaire	Adresse de l'immeuble	Date du CM	Montant de la subvention Ville	Montant de la subv. Région
2008.58	Mme JIGUET Jeanne 12, rue Constantin 13100 AIX EN PROVENCE	12, rue Constantin	12 Nov. 2008	376 €	
2009.04	M. et Mme ROLDAN 13, rue Fauchier 13100 AIX EN PROVENCE	13, rue Fauchier	11 mai 2009	122 €	

2009.05	Mme HENRY Sophie 31, rue Mignet 13100 AIX EN PROVENCE	31, rue Mignet	11 mai 2009	741 €	-
2009.71	M. ROUVET Gilles 1, rue Granet 13100 AIX EN PROVENCE	1, rue Granet	28 sept. 2009	198 €	-
2011.10	Melle THOMPSON Hélène 26/26, Bis Bd du Roi René 13100 AIX EN PROVENCE	26/26, bis Bd du Roi René	11 avril 2011	-	603 €
2011.46	Foncière Habitat et Humanisme Représentée par Mme LINOIS 69, Chemin de Vassieux 69647 CALUIRE cedex	31, rue Emeric David	11 avril 2011	3 541 €	1 771 €
2011.72	Association « Un Toit » 20/22, rue Boulegon 13100 AIX EN PROVENCE	20/22, rue Boulegon	12 déc. 2011	3 526 €	1 763 €
2011.77	M. KAMER Daniel 20, rue Gaston de Saporta 13100 AIX EN PROVENCE	20, rue Gaston de Saporta	12 déc. 2011	2 600 €	1 300 €
2011.79	SCI Galeries Grandes Arcades 6, Bd des Capucines 75009 PARIS	10, rue Vauvenargues	12 déc. 2011	20 823 €	10 411€
	TOTAL			= 47 775 €	

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **RAPPORTER** la délibération n° 2008-1052 du 12 Novembre 2008 décidant d'attribuer une aide au titre du Fonds d'aide à la Restauration du patrimoine privé à Mme JIGUET Jeanine pour l'immeuble situé au 12, rue Constantin.

- **RAPPORTER** la délibération n° 2009-0494 du 11 mai 2009 décidant d'attribuer une aide au titre du Fonds d'aide à la Restauration du patrimoine privé à M. et Mme ROLDAN pour l'immeuble situé au 13, rue Fauchier et à Mme HENRY Sophie pour l'immeuble situé 31, rue Mignet.

- **RAPPORTER** la délibération n° 2009-0972 du 28 septembre 2009 décidant d'attribuer une aide au titre du Fonds d'aide à la Restauration du patrimoine privé à M. ROUVET Gilles pour l'immeuble situé au 1, rue Granet.

- **RAPPORTER** la délibération n° 2011-374 du 11 avril 2011 décidant d'attribuer une aide au titre du Fonds d'aide à la Restauration du patrimoine privé à Melle THOMPSON Hélène pour l'immeuble situé au 26/26, bis rue Constantin et à Foncière Habitat et Humanisme pour l'immeuble sis 31, rue Emeric David.

- **RAPPORTER** la délibération n° 2011-1357 du 12 décembre 2011 décidant d'attribuer une aide au titre du Fonds d'aide à la Restauration du patrimoine privé à l'Association « Un Toit » pour l'immeuble situé au 20/22, rue Boulegon, à M. KAMER Daniel pour l'immeuble situé 20, rue Gaston de Saporta et à la SCI Les Galeries des Grandes Arcades pour l'immeuble situé au 10, rue Vauvenargues.

**2012.1434 - OPERATION DE REVITALISATION DU CENTRE FONDS D'AIDE A LA REHABILITATION. OPAH N° 5. ANNULATION DE DOSSIERS FAR.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 51</b>
<b>Présents</b>	<b>: 41</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 51</b>
<b>Pour</b>	<b>: 51</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**